



Société Anonyme au capital Social de
40.000 euros
Siège Social : 93, rue de Provence
75009 Paris
390 913 010 RCS Paris

(la « **Société** »)

**AVIS DU COMITE DES PARTIES PRENANTES
DE LA FILIERE EMBALLAGES MENAGERS
DU 07 NOVEMBRE 2022**

Ordre du jour

1. *Présentation pour avis* de la méthodologie d'élaboration des projets de plans quinquennaux de prévention et d'éco-conception ;
2. *Présentation pour avis* du complément de dossier d'agrément d'Adelphe au titre de la filière de Responsabilité Elargie des Producteurs des emballages ménagers.

I. Registre de présence

Le 07 novembre 2022 à 10H30,

Les membres des Comités des Parties Prenantes de la filière emballages ménagers (le « **Comité** ») des Sociétés Citeo et Adelphe se sont conjointement réunis par vidéo conférence via l'application Teams, sur convocation du Directeur Général de la Société, en date du 20 octobre 2022, adressée par voie électronique.

Assistent à la réunion en qualité de membres du Comité des Parties Prenantes de la filière emballages ménagers d'Adelphe :

Au titre du collège « producteurs » :

- M. Paul Boivin, titulaire, représentant de la Fédération des Entreprises de Boulangerie (FEB).

Au titre du collège « opérateurs de la prévention et de la gestion des déchets » :

- M. Mostafa Aboulfaraj, titulaire, représentant de l'Alliance Recyclage ;
- Mme Cécile Janvier, titulaire, représentante de la Confédération des Métiers de l'Environnement (CME).

Au titre du collège « collectivités territoriales » :

- Mme Sylviane Oberlé, titulaire, représentante de l'Association des Maires de France (AMF) ;
- M. Bertrand Bohain, suppléant, représentant d'Intercommunalités de France.

Est absent :

Au titre du collège « producteurs » :

- La représentante de Brasseurs de France.

Au titre du collège « associations de protection de l'environnement et associations de défense des consommateurs » :

- La représentante de Zero Waste France ;
- La représentante de Consommation Logement et Cadre de Vie (CLCV).

Assistent également à la réunion, en tout ou partie :

- Valentin Fournel, Directeur services éco-conception, Citeo ;
- Laurent Grave-Raulin, Directeur des Relations Institutionnelles, Citeo ;
- Julien Dubourg, Directeur Relation Clients et Marketing, Citeo ;
- Clara Seligmann, Conseillère Affaires réglementaires et partenariats, Citeo ;
- Clémence Defouloy, Chargée de mission Agrément et Concertation, Citeo.

Le registre de présence fait état des membres des Comités et des représentants des Sociétés assistant à la réunion du Comité par tout moyen de télécommunication.

Virginie d'Enfert et Paul Boivin président la réunion en leurs qualités respectives de Présidente et Président des Comités des Parties Prenantes de la filière emballages ménagers de Citeo et Adelphe (la « **Présidente** » et le « **Président** »). Clara Seligmann est désignée comme secrétaire de la réunion des Comités (la « **Secrétaire de séance** »).

En présence du quorum requis par le règlement intérieur, les Comités ont valablement délibéré sur les projets soumis à leurs avis.

II. Saisine pour avis

1. Présentation pour avis de la méthodologie d'élaboration des projets de plans quinquennaux de prévention et d'éco-conception

Le Président propose au Comité des Parties Prenantes de la filière emballages ménagers d'Adelphe d'approuver la méthodologie d'élaboration des projets de plans quinquennaux de prévention et d'éco-conception.

Comité Parties Prenantes Adelphe - Résultat du vote :

Collège des producteurs :

- Fédération des Entreprises de Boulangerie : **Avis favorable.**

Collège des opérateurs de la prévention et de la gestion des déchets :

- Alliance recyclage : **Avis favorable.**
- Confédération des Métiers de l'Environnement : **Avis favorable.**

Collège collectivités territoriales :

- Association des Maires de France : **Avis favorable.**
- Intercommunalités de France : **Avis favorable.**

Avec cinq (5) avis favorables, zéro (0) avis défavorable et zéro (0) abstention, le Comité approuve la méthodologie d'élaboration des projets de plans de prévention et d'éco-conception.

2. Présentation pour avis du complément de dossier d'agrément d'Adelphe au titre de la filière de Responsabilité Elargie des Producteurs des emballages ménagers

Le Président propose au Comité des Parties Prenantes de la filière emballages ménagers d'Adelphe uniquement d'approuver le complément de dossier d'agrément d'Adelphe au titre de la filière de Responsabilité Elargie des Producteurs des emballages ménagers.

Comité Parties Prenantes Adelphe - Résultat du vote :

Collège des producteurs :

- Fédération des Entreprises de Boulangerie : **Avis favorable.**

Collège des opérateurs de la prévention et de la gestion des déchets :

- Alliance recyclage : **Avis favorable.**
- Confédération des Métiers de l'Environnement : **Avis favorable sous réserve de transparence dans le complément de dossier d'agrément d'Adelphe sur la non-atteinte de l'objectif de collecte hors foyer de 60 000 tonnes.**

Collège collectivités territoriales :

- Association des Maires de France : **Avis favorable.**
- Intercommunalités de France : **Avis favorable sous réserve de transparence dans le complément de dossier d'agrément d'Adelphe sur la non-atteinte de l'objectif de collecte hors foyer de 60 000 tonnes.**

Avec cinq (5) avis favorables dont deux (2) sous réserve de transparence dans le complément de dossier d'agrément d'Adelphe sur la non-atteinte de l'objectif de collecte hors foyer de 60 000 tonnes, zéro (0) avis défavorable et zéro (0) abstention, le Comité approuve le complément de dossier d'agrément d'Adelphe au titre de la filière de Responsabilité Elargie des Producteurs des emballages ménagers.

En application du règlement intérieur du Comité des Parties Prenantes, les membres du Comité avaient la possibilité de compléter leur vote par la transmission d'éléments écrits jusqu'à trois jours ouvrés après la réunion.

La Société déclare n'avoir reçu aucun avis circonstancié dans le délai de trois jours ouvrés suivant la réunion.

Paul Boivin

Président du Comité des Parties Prenantes Adelphe

Paul Boivin, Fédération des Entreprises de Boulangerie

Sylviane Oberlé

Scrutatrice – Comité Parties Prenantes Adelphe

Sylviane Oberlé, Association des Maires de France